Lahlimi : 156.000 emplois en moyenne créés au cours de la dernière décennie Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-05-2011 20:01:00

Le Maroc a crée, durant la dernière décennie, une moyenne de 156.000 postes d'emplois par an, a fait savoir mercredi à Casablanca le haut commissaire au Plan Ahmed Lahlimi.

Le volume de l'emploi crée au Maroc est passé de 8,845 en 2000 à 10,405 millions en 2010, a-t-il fait remarquer lors d'un point de presse.

Présentant la répartition de l'emploi crée selon le sexe, il a précisé que les bénéficiaires des nouvelles créations sont surtout des actifs hommes avec 118.000 emplois annuellement (75 %) contre 38.000 pour les femmes (25 %).

Du point de vue âge, les adultes de 40 à 59 ans ont bénéficié de 112.000 emplois annuellement, la tranche d'âge 30 à 39 ans a eu 46.000 alors que les jeunes de 15 à 29 ans, quant à eux, ont perdu annuellement 9 mille emplois.

Les secteurs productifs d'emplois ont été d'abord celui des services (84.000 emplois créés annuellement entre 2000 et 2010) suivi du BTP (48.000 durant la même période et 63.000 annuellement depuis 2008), de l'agriculture qui a crée annuellement 13.000 emplois et l'industrie (y compris l'artisanat), 10.000 emplois.

Concernant la répartition géographique, le milieu urbain a bénéficié de 1,08 million de nouveaux emplois (69 % du total des emplois créés) contre 480.000 (31 %) pour les campagnes.

Ces emplois se répartissent inégalement entre les régions. Dans le Grand Casablanca qui contribue dans la formation du PIB national à hauteur de 21,3 %, le nombre d'emplois nouveaux créés annuellement est 28.000 postes.

La région de Marrakech-Tensift-Al Haouz avec une contribution de 8,9 % a eu 17.000 postes alors qu'à Tadla-Azilal, avec un apport de 2,6 % à la croissance a enregistré une perte annuelle moyenne de 1000 postes d'emploi.

La ventilation des emplois créés selon le diplô me ou la qualification fait ressortir qu'un actif occupé sur 3 est diplô mé (23,7 % ont un diplô me de niveau moyen et 10,8 % un diplôme de niveau supérieur).

Cette proportion va crescendo de 12,4 % dans l'agriculture, à 32,0 % dans le BTP et 44,2 % dans l'industrie pour atteindre 55,7 % dans les services.

Les données sur les emplois crées font ressortir également que près de 2 salariés sur 3 travaillent sans contrat, notamment ceux employés dans les secteurs de l'agriculture et du BTP où cette proportion dépasse 90 %.

http://www.agadirinou.com

Elles indiquent également que l'emploi non rémunéré représente 23 % de l'emploi au niveau national et 42 % en milieu rural, que 8 % du volume global de l'emploi est soit occasionnel soit saisonnier et que moins de 20 % de la population active occupée bénéficie de la couverture médicale (32 % en milieu urbain et 4,5 % en milieu rural).

Abordant les niveaux et la nature du chô mage, M. Lahlimi a indiqué que le taux de chô mage a, selon les normes internationales en vigueur, globalement baissé au cours de la décennie.

Il est passé de 13,4 % à 9,1 % au niveau national, de 21,4 % à 13,7 % en milieu urbain et de 5 % à 3,9 % en milieu rural où prédomine plutô t le sous emploi dont le taux atteint en 2010, 13,2 % contre 10 % en zones urbaines.

Par région, il a enregistré des taux plus faibles que la moyenne nationale dans des régions comme Marrakech-Tensift-Al Haouz où il est passé de 8,9 % en 2000 à 5,8 % en 2010, Taza-Al Hoceima-Taounate (de 8,3 % à 6,1 %), Fès-Boulemane (de 12 % à 6,1 %) et Tadla-Azilal (de 9,6 % à 6,2 %).

Le chô mage a connu des taux plus élevés que la moyenne nationale dans certaines régions comme l'Oriental (de 19,6 % à 18,0 %), Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (de 20,6 % à 12,2 %) et les trois régions du sud (de 25,1 % à 11,4 %).

Abordant la ventilation par catégories d'âges et de niveau de formation, il a fait savoir que malgré des baisses globales allant de 3 à plus de 10 points, le chô mage reste particulièrement élevé parmi les jeunes de 15 à 24 ans, avec 17,6 % au niveau national et 31,3 % en milieu urbain, les détenteurs de diplô mes de niveau supérieur avec (18,1 %) et de niveau moyen (16 %) et les promotions de la formation professionnelle (technicien supérieur, technicien, qualification et spécialisation), avec 19,7 %.

M. Lahlimi a fait remarquer que la catégorie qui souffre le plus du chômage est en premier lieu celle des primo-demandeurs d'emploi qui, en 2010, représentaient 50 % du volume du chômage. MAP